



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tuberculose

Question écrite n° 46259

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la progression de la tuberculose. En 2007, selon Médecins sans frontières, 9 millions de personnes ont été infectées dans le monde par la tuberculose et près de 1,7 million en sont décédées. Mais la progression de la maladie ne se limite pas aux pays les plus pauvres. Le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) a annoncé le mardi 24 mars, journée mondiale de lutte contre la tuberculose, une hausse de 5 % des cas dans notre pays entre 2006 et 2007. Certes, nous sommes loin de la situation connue il y a un siècle où la tuberculose était en Europe la cause d'un décès sur sept. Mais cette inversion de la tendance est préoccupante. Or cette progression de la maladie renvoie directement ou indirectement à la dégradation de la situation sociale dans notre pays. La tuberculose mérite en effet triplement son qualificatif de « maladie sociale ». Tout d'abord, les facteurs principaux de diminution de la tuberculose sont les conditions de nutrition, d'habitat, d'hygiène et d'éducation sanitaire. Ensuite, la prévention de la tuberculose nécessite, pour être efficace, un équipement médical et une organisation sociale bien développés. Enfin, les principales victimes sont des adultes jeunes subissant une longue invalidité, vu l'évolution lente et la nécessité d'un traitement efficace. À noter que la maladie touche tout particulièrement les populations immigrées. C'est pourquoi il lui demande si elle entend lancer une enquête nationale sur les causes de la reprise de cette maladie et quelles mesures elle entend prendre pour la prise en charge des malades.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46259

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2009, page 3228

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)